

Conseil métropolitain du 13 décembre 2019

## **Fonds de concours sport, culture, commerce, agriculture et école : la Métropole Européenne de Lille a permis la réalisation de près de 200 projets**

**En 2015, la Métropole Européenne de Lille (MEL) créait deux fonds de concours afin de soutenir les communes dans leurs projets de création et de rénovation d'équipements sportifs et culturels. En 2017, elle déclinait ce dispositif aux commerces de proximité, puis en 2018 aux écoles et aux exploitations agricoles bio. Comme à tous les Conseils depuis leur création, le Conseil métropolitain du 13 décembre 2019 a adopté l'attribution de subventions au profit des communes de la MEL, l'occasion de dresser un bilan de cette politique : 196 projets ont été soutenus par la MEL dans 60 communes pour un montant total de plus de 51M€, générant près de 260M€ de travaux.**

*« Les fonds de concours sont des marqueurs fort de ce mandat, et je suis particulièrement heureux de constater qu'aujourd'hui, cette politique porte ses fruits : nous avons soutenus pas moins de 196 projets pour plus de 51M€ et les deux tiers des communes métropolitaines en ont déjà profité. A travers ces financements à destination des communes, petites, moyennes et grandes, ce sont tous les métropolitains qui bénéficient de nouveaux équipements et donc d'un meilleur cadre de vie. »* déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

Depuis la mise en place du fonds de concours culture en 2015, 44 projets de construction ou de rénovation d'équipements culturels ont été financés par la MEL pour un montant de plus de 21M€. A noter que les trois types d'équipements les plus soutenus sont les pôles culturels, les bibliothèques/médiathèques et les écoles de musique.

Concernant les équipements sportifs, 19M€ de fonds de concours ont été attribués durant ce mandat, permettant le financement de 126 projets, notamment des salles multisports et des terrains de grands jeux (terrains synthétiques).

Pour permettre de financer la création ou l'extension de groupes scolaires, un fonds de concours écoles a été mis en œuvre en 2018. Il a déjà permis le développement de 14 projets pour un montant de plus de 10M€. Deux projets ont été financés dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU). Les douze autres ont permis la création de 60 classes supplémentaires pour répondre aux besoins des populations nouvelles des communes.

Trois projets d'installation d'exploitation en agriculture biologique ont été financés par le fonds de concours agriculture pour 46 000€.

Enfin, dans le cadre du fonds de concours commerce de proximité, 9 projets d'acquisition, de rénovation ou de construction de locaux commerciaux ont été soutenus par la MEL pour un total de 381 000€.

### **À propos de la MEL**

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.



Retrouvez la MEL sur :

### **Contact presse**

Clarisse Neveu  
Métropole Européenne de Lille  
03 20 21 65 88  
[cneveu@lillemetropole.fr](mailto:cneveu@lillemetropole.fr)

